



Vosges Basket Camp 2024

Bulletin d'inscription

***A compléter et à retourner à Comité des Vosges de Basket, 8 rue de Nancy, 88000 EPINAL
ou par mail à camp@vosgesbasketball.com***

Nom : _____ Date de Naissance _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville: _____

Adresse mail : _____

Téléphone : _____

Taille du T-shirt : _____

Session choisie (session unique en 2024):

Du 7 au 13 juillet 2024 (enfants nés en 2007, 2008, 2009, 2010 , 2011 et 2012)

Assurances :

Caisse d'assurance maladie: nom de l'organisme: _____

Adresse : _____

N° sécurité sociale : _____

Régime :

Pension complète (550 Euros)

Demi-pension (290 Euros) (Prise en charge des stagiaires de 8H30 à 18H30)

Règlement:

Acompte à verser à l'inscription: 250€00 - Type de règlement:

Vous avez la possibilité de payer l'acompte ou la totalité du camp en ligne au lien suivant:

PAIEMENT EN LIGNE

Le solde du stage est à régler le 1er jour du stage.

Aides de la CAF (fournir les documents à l'inscription)et chèques vacances ANCV acceptés

Possibilité de payer en plusieurs fois (Nous consulter par mail ou téléphone)

En cas de désistement, les 250€ d'acompte seront remboursés intégralement si le désistement a lieu au plus tard 60 jours avant le premier jour du stage. Passé ce délai, l'acompte sera conservé.

Je soussigné,

représentant légal de l'enfant

atteste avoir pris connaissance des conditions quant à l'inscription de l'enfant nommé ci-dessus et :

Autorise*, n'autorise pas* les responsables du camp de basket de Gérardmer, qui se déroule en juillet 2024 à donner en mon nom, lieu et place, toute autorisation nécessaire pour tout acte opératoire ou d'anesthésie, qui serait décidé par le corps médical, dans le cas où mon enfant serait victime d'un accident ou d'un malaise à évolution aiguë.

S'engage à rembourser les frais médicaux, hospitaliers, pharmaceutiques engagés pour mon enfant par les responsables du camp en cas de nécessité.

Droit à l'image:

Autorise*, n'autorise pas* les responsables du camp de basket de Gérardmer, qui se déroule en juillet 2024 à pouvoir utiliser et à publier les photographies, films, sur lesquels l'enfant ci-dessus nommé peut figurer, et ce, sur les supports de publication suivant (Site internet du comité des Vosges de basket, presse locale ou régionale, autres support informatiques) (Article 9 du code civil sur le « droit à l'image et au son » : La publication ou la reproduction d'une image sur laquelle une personne est clairement reconnaissable n'est possible qu'avec son consentement préalable, que l'image soit préjudiciable ou non. Font exception à cette règle les photos de foule où la personne n'est pas le sujet centrale ou bien les photos prises de loin ou de dos.)

Discipline:

Je prends note qu'en cas de manquement à la discipline l'enfant nommé ci-dessus sera renvoyé et que j'aurai à le récupérer à Gérardmer. L'expulsion ne donne droit à aucun remboursement.

Fait à :

le:

Signature du représentant légal:

A joindre lors de l'inscription:

- Le bulletin d'inscription
- 250 Euros d'acompte
- Une attestation d'assurance personnelle (Responsabilité civile)

Des informations complémentaires (horaires, déroulement, trousseau...) vous seront communiquées en juin 2024

* **Rayer les mentions inutiles**